

Vous êtes heureux, vous qui avez choisi le rôle qui convient à une âme chrétienne, à une âme qui pense et qui se souvient qu'elle n'a pas été créée pour le monde, mais qu'elle est créée pour l'éternité.

Vous avez fait le bon choix, mes chers fils, et vous voulez rester toujours nuis à Jésus Christ, parce que qui n'est pas uni à lui, quelque chose que celui-là fasse, il se perd : *Qui non est cum eo dispergit*. Vous êtes donc heureux, je le répète encore, vous qui avez été inspirés de Dieu pour faire partie de cette armée de combat qui présente exactement le véritable état de l'Eglise qu'on nomme militante.

Vous, je le sais bien, vous avez été éprouvés de Dieu, éprouvés par le feu, éprouvés par l'eau ; par le feu, sur les champs de bataille ; par l'eau, avec les terribles ouragans. Le feu des batailles a porté chez vous la mort, le carnage ; vous êtes sortis de ces épreuves, qui pour toute autre nation que la France bénie de Dieu auraient peut être été irréparables. L'eau des ouragans a fait couler bien des larmes, évasté bien des campagnes. Aussi, en entendant la voix de Dieu, cette voix qui parlait au milieu des désastres et des tempêtes, vous vous êtes adressés à Lui, vous lui avez exposé vos pensées, votre amour, vos courages, et vous lui avez dit : O Jésus nous sommes avec vous, nous sommes vôtres ; accueillez nous, et délivrez nous du fléau.

Et Jésus Christ, par le fait a répondu comme il l'avait promis dans la parabole de la pauvre veuve, qui s'était présentée devant un juge indigne pour obtenir justice. Si un juge indigne, dit Jésus Christ, si un juge inique qui ne craint pas Dieu et méprise les hommes, ennuyé des instances répétées de la veuve et pour se délivrer de ses importunités, finit par lui rendre justice, comment un tendre Père comme Dieu ne fera-t-il point grâce à celui qui lui adresse des prières avec persévérance ? Et il a levé sa main comptissante, et vous a récompensés par toutes ces faveurs et tous ces bienfaits, que je rappelais l'autre jour aux honnêtes de la Franche Comté, qui sont venus au si me consacrer par leur présence.

Aujourd'hui j'ajoute seulement, mes chers fils, que c'est à vous à persévérer avec l'aide de Dieu dans la voie où vous êtes entrés ; car ce n'est que par la persévérance que nous pouvons mériter la couronne de la justice et de la béatitude immortelle. Et comment en serait-il autrement ? Est-il possible que, tandis que de nos yeux nous voyons tant et tant de gens qui s'obstinent dans le mal, opprimant l'Eglise par tous les moyens que peuvent suggérer la violence et l'hyocrisie, est-il possible, dis-je, que nous ne mettions pas une égale persévérance à leur opposer l'union et la fermeté pour défendre les droits de Dieu, de la religion et du Saint Siège, et revendiquer pour l'Eglise elle-même toute la liberté qui lui est due ? Mais que Dieu soit loué, tout cela vous le faites et je suis assuré que vous le ferez toujours, désirez comme vous l'êtes de ceindre votre front de cette couronne dont je vous ai parlé, et c'est ce que je demande au Seigneur.

Mon Dieu ! Souvenez-vous de vos miséricordes ! Mon Dieu, vous voyez un peuple prosterné devant le trône de votre majesté infinie ; souvenez-vous, mon Dieu, que la veuve de l'Evangile a été enfin couronnée. Que représente aussi bien cette veuve, si ce n'est pas l'Eglise votre épouse, qui dans ces moments vous dit : Je me suis présentée à la porte des nouveaux conquérants sacrilèges, et je n'ai pu obtenir justice ; au contraire, je n'ai trouvé que des nouveaux refus, j'ai dû supporter de nouvelles pertes, et j'ai vu raver les chaînes de ma servitude.

" Ah ! mon Dieu, cette femme céleste s'écrie devant le trône de votre justice : *Vindica me de adversario meo* ! Mon Dieu et Seigneur, écoutez-la et faites que votre justice s'appesantisse sur la tête de vos ennemis. Vous voyez un nouveau Goliath qui insulte votre peuple et votre Eglise, vous voyez les flatteurs qui le redoutent, et qui, pour cela l'approuvent ; que ce Goliath soit terrassé par la main d'un nouveau David, et avro lui tous ses faux adulateurs. Punissez-les ou convertissez-les.

" Mais bénissez vos enfants ici présents, bénissez la Bretagne et la France particulièrement ; apportez dans les familles la concorde, l'union et la paix, paix avec eux et avec Jésus-Christ. Que votre bénédiction les accompagne toute leur vie, afin qu'ils soient dignes de chanter un jour votre gloire dans le paradis."

Dans cette France, si tendrement bénie de Pie IX, la France Nouvelle nous annonce que les œuvres catholiques continuent de faire les plus consolants progrès. La liberté de l'enseignement supérieur porte ses fruits : le clergé catholique, dans toutes les parties de la France, se met résolument à l'œuvre avec ce dévouement qu'on lui reconnaît. De sorte que la liberté de l'enseignement supérieur, acte de justice, et acte exigé par la liberté de la conscience religieuse, contribue, dès maintenant, à relever l'enseignement de l'Etat et le tirer de la torpeur dans laquelle il se mouvait.

Il n'y a ajouté la France Nouvelle, que ceux qui désertent le catholicisme et qui ne font semblant d'aimer la liberté que pour l'étouffer, qui puissent se plaindre d'une loi qui produit de si bons résultats, et menacer de l'annuler s'ils arrivent au pouvoir. Au reste, c'est un hommage de plus rendu à la vérité catholique, puisque le libéralisme n'espère l'étouffer qu'en empêchant les catholiques d'enseigner librement leurs doctrines.

L'Allemagne et la Suisse sont moins heureuses que la France.

En Allemagne, les catholiques résistent avec courage à la persécution, et nous voyons de voir les catholiques de Bavière travailler à préserver leur pays de l'absorption prussienne et surtout de cette législation prussienne, dont ils goûtent déjà les fruits amers.

En Suisse, chaque jour vient montrer ce qu'il faut entendre par la liberté des libéraux. Ces jours derniers, c'est un curé, français de nation, qui s'est vu brutalement expulsé de sa paroisse et mis en état d'arrestation avec des procédés dignes d'un peuple de sauvages.

— Dans notre Législature Provinciale, l'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée, donnant au Gouvernement une majorité de trente voix. Comme nous l'avons vu, les principales mesures qui vont occuper nos députés sont celles des chemins de fer et de l'instruction publique. On se préoccupe donc des intérêts matériels et des progrès matériels de notre province, et nous devons en féliciter le Gouvernement. En effet, ce sont les deux objets les plus importants vers lesquels une sage politique puisse tendre.

Diverses mesures sont déjà sur le tapis et pour peu que cela continue de ce train, nous aurons une bonne session. Nous ne pouvons mentionner ici tout ce qui pourrait intéresser nos lecteurs ; la place dont nous pouvons disposer ne nous le permet point. Nous nous bornons à ce qui concerne les intérêts agricoles.

— A la séance du 10. M. Landry a demandé si c'est l'intention du Gouvernement de voir à ce que les intérêts agricoles ou industriels de cette province bénéficient de la prochaine exposition centenaire de Philadelphie, par la nomi-